

Inventorisation des biens culturels meubles

Auteur: Moritz Flury-Rova

Etat: 2003

Introduction

Un système d'inventorisation précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications. Enfin, c'est également un moyen permettant d'éveiller l'intérêt de la population pour nos biens culturels et de la sensibiliser aux problèmes de leur conservation.

L'inventaire permet aussi le contrôle permanent de l'état des collections. C'est souvent le moyen de détecter de mauvaises conditions d'entreposage et d'évaluer les travaux indispensables de conservation ou de remise en état à entreprendre.

Terminologie technique

Etablir un inventaire nécessite un langage clair et précis. Cela consiste souvent à mettre en valeur des détails subtils au sein d'une importante collection de biens culturels de nature similaire. Il n'est pas toujours facile de caractériser de façon juste et appropriée les biens culturels et les éléments qui les composent. Un bien culturel n'est pas toujours désigné de manière identique, les domaines de l'histoire de l'art ou de l'artisanat n'utilisant pas forcément les mêmes termes techniques. L'important dans un inventaire c'est d'être méthodique, autrement dit d'utiliser de façon conséquente les termes techniques, la terminologie ne devant pas changer chaque fois que change le collaborateur responsable de l'inventaire. Lorsqu'il existe plusieurs termes équivalents pour désigner un même bien culturel, ceux-ci peuvent être mentionnés entre parenthèses et s'ils reviennent souvent dans le contexte, il vaut la peine d'y faire référence dans l'introduction à l'inventaire.

Pour établir la terminologie correcte, il convient, avant de commencer l'élaboration de l'inventaire, de se procurer les lexiques et dictionnaires faisant autorité dans le domaine (→ ouvrages de référence), ainsi que, si possible, les inventaires ou catalogues analogues déjà existants.

Documentation de base

Avant de commencer l'inventorisation, il s'agit de plus de se procurer et d'étudier les bases de référence disponibles. Ces bases peuvent être:

- des catalogues et inventaires de collections
- des catalogues d'expositions
- des listes d'achat
- d'anciens inventaires de la collection locale de biens culturels (y c. listes historiques d'inventaire, telles qu'on les trouvent, p. ex., dans les livres de ménage)
- des ouvrages sur les monuments classés
- de la documentation sur la construction et des publications concernant l'immeuble où se trouvent les biens culturels.

Cette documentation de base est disponible

- auprès des responsables de collections
- auprès des responsables de l'entretien des immeubles
- aux archives communales, paroissiales ou cantonales
- auprès des autorités chargées de la conservation des monuments historiques
- à l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)

Avant de les prendre comme référence, il faut d'abord contrôler les anciens inventaires. Souvent, les anciens numéros d'inventaires ne concordent plus avec les actuels. La → terminologie utilisée peut être obsolète ou inexacte. Dans ce cas, il ne faut pas la reprendre telle quelle, sans restriction.

Données à recenser

Les données à recenser sont de diverse nature. Les principales sont les suivantes:

- désignation (terme technique, p. ex. calice pontifical)
- nom (p. ex. calice dit d'Eptinger)
- fonction
- numéro d'inventaire
- lieu de conservation (bâtiments seulement)
- propriétaire

En complément des données de base, il convient aussi de signaler:

- le volume (longueur maximale, largeur, diamètre, poids etc.), en indiquant toujours précisément ce qui a été mesuré.
- les matériaux (à intégrer dans le descriptif lorsqu'il s'agit de biens culturels complexes, constitués de divers matériaux).
- le fabricant (confectionneur, artiste, artisan).
- l'origine (lieu de fabrication, localité où l'objet était auparavant utilisé ou gardé).
- les inscriptions, les marques des artisans: Les marques des maîtres artisans doivent être calquées et quand il est connu, le nom de l'artiste doit être indiqué. Les ouvrages relatifs aux monuments classés comportent des listes de références. Les inscriptions doivent être transcrites le plus précisément possible: y c. les fautes, les majuscules, les ligatures, les sigles et abréviations ainsi que les signes de séparation. Les ruptures de lignes sont marquées par une barre oblique «/», les lacunes par des points de suspension «[...]». Dans une seconde ligne peut être proposée une traduction voire une explication de l'inscription ou une version dans laquelle les abréviations ont été supprimées et les lacunes remplies. Il convient en outre de mentionner l'endroit précis où se trouve l'inscription (p. ex. sur la bordure d'un calice).



Transcription: M[...]
CHIOR RA[...]-T / [...] 1669 / [...] Fa
Décodé: M[el]chior Ra[uff]t / [...] 1669 / [...] Fa [...]



Transcription: 17 BAV+IHS MEIST=93 / IOST=5-
IACOB=DEILER+5+FR+ANA / MARA=KAVF=MA
=MEIST+Z A=IOSEPH+FÄLDER

Décodé: 1793 maîtres de l'œuvre [maîtres d'ouvrage]
Jost et Jakob Theiler et Franziska Anna Maria Kauf-
mann. Maître charpentier Josef Felder.



Poinçons d'orfèvres: Johann Jakob I Frings (1708–10, Augsburg), Heinrich Merkli (1620–25, Baden), Balthasar Suter (vers 1616, Baden).



Marques lapidaires: Heinrich Huber (couvent de Fahr, 1623); inconnu; datant peut-être de «1507» ou attribué à «I[esus] M[aria] A[n-tonius]» (dans les deux cas, Eglise de Würenlos, vers 1510)

Dans le cadre d'une inventurisation PBC, les indications concernant les matériaux utilisés doivent se limiter à l'essentiel («en bois», «en métal», etc.). Il n'est possible d'indiquer avec certitude le fabricant et l'origine que si l'on est parfaitement documenté. Quant à l'interprétation des inscriptions, elle n'est généralement pas possible dans ce cadre. Tout ceci est l'affaire des spécialistes.

Enfin, il convient de rassembler toutes les références de quelque nature qu'elles soient sur le bien culturel à inventorier, en indiquant chaque fois la provenance de la source de renseignements. Ces références peuvent être:

- des photos
- des documents tels que (certificats d'acquisition, expertises, etc.)
- d'anciens inventaires
- de la bibliographie

p. ex. :

Le manoir de Barberêche. Le bâtiment principal, la galerie et la chapelle, reconstruits d'après les plans de Johann Jakob Weibel et Hans Rychner en 1839–1841. Photo de 1976.

Au bas de la fiche d'inventaire, on indiquera la date et le nom de la personne chargée d'élaborer et de tenir à jour l'inventaire.

Description

La description doit être courte et précise et n'utiliser que les termes techniques en vigueur. Une description doit être en principe formulée de sorte que l'on puisse se représenter le bien culturel décrit et sa fonction sans avoir besoin d'une illustration ou d'un dessin. A cet effet, il est conseillé de procéder en allant du général

au particulier: on commencera d'abord par une description sommaire de l'objet, puis on passera aux pièces qui le composent, aux matériaux dont il est constitué, aux éléments décoratifs et, enfin, aux détails particuliers.

Une description différenciée suppose des connaissances techniques poussées et une certaine expérience. Dans le cadre d'une inventurisation PBC, elle se limitera à l'indication des particularités de l'objet, à condition que l'on ait auparavant pris soin de noter précisément les données obligatoires à recenser.

Reproductions, dessins

La reproduction d'un bien culturel sert aussi bien à l'identification (év. à la «ré-identification») qu'à la description. Il faut en principe utiliser des photographies actuelles en indiquant chaque fois la date à laquelle la photo a été prise (→ aide-mémoire «photo»). L'objet devrait être pris sous divers angles et la photo générale être complétée par des gros plans de détails importants.

Lorsqu'il n'existe pas de photographies de l'objet, on peut en faire une esquisse. Les esquisses sont en outre utiles pour l'explication de mécanismes ou la description des divers éléments du bien culturel.

Datation

La datation d'un bien culturel peut être entreprise de diverses façons.

- Millésimes, inscriptions: ces données doivent être impérativement indiquées sur l'inventaire. Il faut cependant tenir compte du fait que dans certains cas, millésimes et inscriptions ne datent qu'une partie du bien culturel ou alors que cette datation n'a eu lieu que bien après la réalisation de l'œuvre, p. ex. à l'occasion d'un changement de propriétaire.
- Une datation stylistique ne peut souvent être entreprise que par des experts.
- Chaque fois que possible, il faut également indiquer les datations tirées de la littérature spécialisée, en renvoyant chaque fois aux auteurs.

Marche à suivre lors d'une nouvelle inventurisation

Lorsqu'une collection de biens culturels n'est pas encore inventurisée, il convient d'attribuer un numéro d'inventaire à chacun des objets de la collection et d'en établir une liste exhaustive (inventaire). Si un inventaire a déjà été fait dans le contexte, par le même proprié-

taire, dans le même dépôt, etc., il faut, si possible, reprendre la nomenclature qui avait été adoptée.

Lors de l'établissement d'un nouvel inventaire, il faut prévoir un système qui puisse intégrer une extension de la collection, c'est-à-dire de l'inventaire. Lorsqu'il s'avère nécessaire d'introduire de nombreuses subdivisions ou «sous-rubriques», on adoptera un système de numérotation à plusieurs chiffres, par exemple 1 pour les documents écrits et 2 pour les plans, les écrits étant, selon leur nature, répertoriés sous les chiffres 1.1, 1.2, 1.3, etc., et les plans, sous les chiffres 2.1, 2.2, 2.3, etc. Le lieu de conservation de l'objet ne devrait pas être intégré au numéro de l'inventaire (répartition par salle, par armoire ou par vitrine), étant donné qu'il est susceptible de changer. De plus, les catégories d'objets ne devraient pas être différenciées de façon trop fine afin que les objets puissent être attribués sans hésitation et avec un minimum de risque d'erreur à une catégorie ou à une autre.

En règle générale, les numéros d'inventaire doivent être apposés sur l'objet, en veillant évidemment à ne pas endommager l'objet. Il est en tout cas indispensable de se concerter auparavant avec le propriétaire et év., avec un restaurateur d'art. La prudence est de rigueur en ce qui concerne les étiquettes adhésives qu'il est souvent pratiquement impossible d'ôter par la suite. Les étiquettes attachées à l'objet ou les bouts de papier fourrés dans un tiroir ou autres peuvent se perdre. Dans beaucoup de cas, le moyen le mieux approprié est le marquage au crayon à papier, directement sur l'objet.

Dictionnaires et lexiques

Nous nous limiterons ici à quelques indications de caractère général. Toute bibliothèque dispose d'une documentation technique et de lexiques sur certains domaines spécialisés. Pour savoir où s'adresser, le mieux est de se renseigner auprès des services de conservation des monuments historiques ou de membres du personnel de musées. On se reportera également aux aide-mémoire établies pour chaque groupe d'objets.

- Braun, Joseph: Liturgisches Handlexikon, Regensburg 1924, Nachdruck München 1993.
- Die Kunstdenkmäler der Schweiz, hrsg. von der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, Zürich/Basel 1899-.
- dtv-Lexikon der Kunst, begr. von G. Strauss, hrsg. von H. Olbrich, 7 Bde., München 1996.
- Jahn, Johannes (Hrsg.): Wörterbuch der Kunst, 10. Aufl. Stuttgart 1983.

- Kühnel, Harry (Hrsg.): Bildwörterbuch der Kleidung und Rüstung. Vom Alten Orient bis zum ausgehenden Mittelalter, Stuttgart 1992.
- Lexikon des Mittelalters, 9 Bde., München/Zürich 1977–1999
- Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte, hrsg. von Otto Schmitt, Stuttgart/München 1937– (z.Zt. bis Buchstabe F vorhanden).
- Werner Jost. Deutsch-französisches Wörterbuch für Kunstgeschichte und Archäologie. Erich Schmidt Verlag, Berlin 1995.
- Glossarium Artis. Deutsch-französisches Wörterbuch zur Kunst. Rudolf E Huber.

Bibliographie

- Inventarisierung von Denkmälern und Kunstgütern als kirchliche Aufgabe, Arbeitshilfen 88, hrsg. vom Sekretariat der Deutschen Bischofskonferenz, Bonn 1991.
- Inventarisierung, Schriftenreihe des Rheinischen Museumsamtes 33, Köln 1985.
- Schug, Albert: Ein System zur Inventarisierung und Dokumentation in den objektbezogenen kulturhistorischen Wissenschaften, in: Archäographie 6, 1977, S. 27–95.

2		<p>Mühlbereich, Schlossmühle, Untergeschoss, Grundriss datiert 1916 Ferdinand Herzog Grundriss Untergeschoss Reinzeichnung, Papier, Tusch, 1:50, H: 50, B: 68 cm bez. oben «Schlossmühle Hallwyl, Aufnahme, Blatt N: 1, Grundriss Kellergeschoss» Bern, StAB, FA von Hallwyl, B 673 Lit: Bd. 5, Pl. 93links</p>
3		<p>Mühlbereich, Schlossmühle, Erdgeschoss, Grundriss datiert 1916 Ferdinand Herzog Grundriss Erdgeschoss Reinzeichnung, Papier, Tusch, 1:50, H: 50, B: 68 cm bez. oben «Schlossmühle Hallwyl, Aufnahme, Blatt N: 2, Grundriss Parterre» Bern, StAB, FA von Hallwyl, B 674 Lit: Bd. 5, Pl. 90</p>
1		<p>Mühlbereich, unbestimmt datiert 1924 Anders Roland Stockholm «Die Mühle von Südosten, 1924.» Lit: Lithberg, Nils 1924-1932 Bd. 1, Fig. 231</p>
2		<p>1874 Vorderer Insel, unbestimmt (mehrere topographische Begriffe) undatiert Modell des Schlosses vor dem Umbau, während der Anfertigung Glasplattennegativ und 2 Abzüge, H: 13, B: 18 cm Bern, StAB, FA von Hallwyl, B 1096</p>

Exemple de registre de plans (établi au moyen de la banque de données DaDa).

Exemple d'index photographique (établi au moyen de la banque de données DaDa).

Abkürzungen

BBB	Bern, Bürgerbibliothek
EAD	Bern, Eidgenössisches Archiv für Denkmalpflege.
FA v.H.	Familienarchiv von Hallwyl (Bern, StAB)
gta	Zürich, Eidgenössische Technische Hochschule, Institut für Geschichte und Theorie der Architektur.
INSA	Inventar der neueren Schweizer Architektur 1850-1920, hrsg. von der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, Bern 1984.
Lithberg	Ohne Jahreszahl ist immer die fünfbindige Publikation Lithberg 1924-32 gemeint.
StA AG	Aarau, Staatsarchiv des Kantons Aargau.
StAB	Bern, Staatsarchiv des Kantons Bern.
StUB	Bern, Stadt- und Universitätsbibliothek.

Quellen und Literatur

Allgemeine Quellen

StA AG, NACHLASS REINHOLD BOSCH	- Aufzeichnungen, Abschriften und Photographien betreffend die Familie oder das Schloß Hallwyl.
StAB, FAMILIENARCHIV VON HALLWYL	- Pläne, Photographien und Veduten aus dem Umbau von 1904-16. - Korrespondenz von Franz Otto Schmid mit der Familie von Hallwyl und anderen Personen. - Korrespondenz innerhalb der Familie von Hallwyl. - Prozeßakten und -beilagen aus dem Schiedsgerichtsprozess Schmid gegen Wilhelmina. - Zeitungsausschnitte betreffend Schloß und Familie Hallwyl, gesammelt von Argus Suisse de la Presse.
BBB	- Korrespondenz der Familie von Hallwyl mit Friedrich von Müllinen und Bernhard Studer. - Zeichnungen aus dem Nachlaß Eugen Stettler.
gta	- Zeichnungen aus dem Nachlaß Robert Moser.

Unveröffentlichte Manuskripte und Drucksachen

ÄRSANTECKNINGAR:	Grevinnan Wilhelmina von Hallwyls ärsanteckningar. Undatiertes Manuskript. Stockholm, Hallwylska museet.
BRUN:	Carl Brun: Geschichte der Herren von Hallwyl. Handschriftliches Manuskript, ca. 1930. Bern, StAB, FA v.H. A 877.
SCHMID, BAUGESCHICHTE:	Franz Otto Schmid: Unvollständiges Manuskript über die Baugeschichte des Schlosses Hallwyl, Maschinschrift, ca. 1920. StAB, FA v.H. A 857 und 858.
SCHMID, GESCHICHTE:	Franz Otto Schmid: Schloss und Geschichte von Hallwyl. Eine Wegleitung, 1918. Unveröffentlichte Druckschrift. Bern, StAB, FA v.H. A 847. Insgesamt wohl ca. 120 Seiten. Am Schluß sind viele Seiten herausgerissen, sie können jedoch anhand der Manuskripte ungefähr ergänzt werden (Bern, StAB, FA v.H. A 844 – 846).

Literatur

BICKEL 1978:	August Bickel: Die Herren von Hallwyl im Mittelalter. Beitrag zur schwäbisch-schweizerischen Adelsgeschichte, Beiträge zur Aargauer Geschichte, Aarau 1978.
BOSCH/SIEGRIST 1955:	Reinhold Bosch; Jean Jacques Siegrist: Schloss Hallwyl und seine Bewohner, Umgearbeitete 2. Auflage des Führers von H. Lehmann, Aargauische Heimatführer 1, Aarau 1955.
CASSEL-PHIL 1988:	Eva Helena Cassel-Pihl: Samlarmani eller samhällsansvar? Grevinnan von Hallwyl och hennes insatser på kulturområdet, in: Konsthistorisk tidskrift 57, 1988, S. 119-123.
CASSEL-PHIL 1993:	Eva Helena Cassel-Pihl: Hallwylska Museet. Ett privatpalats från sekelskiftet, Stockholm 1993.

Exemples d'ouvrages de référence et de bibliographies

Redaction: IBID Winterthur - H. Pantli